

Inscriptions à la MJC Le Sterenn

Rue Jacques Prévert - Trégunc

MJC - 02 98 50 95 93

ALSH - 02 98 50 41 53

www.mjctregunc.fr



INSCRIPTION

Vacances d'Hiver

Du lundi 22 février

au

vendredi 5 mars 2021

Accueil de loisirs Passerelle

Horaires d'accueil de la MJC

Période scolaire

Lundi FERMÉ

Mardi 14h-18h30

Mercredi 10h-12h 14h-18h30

Jeudi 10h-12h 14h-18h30

Vendredi 10h-12h 14h-18h30

Samedi 10h-12h

Période vacances

Lundi FERMÉ

Mardi 14h-18h

Mercredi 10h-12h 14h-18h

Jeudi 10h-12h 14h-18h

Vendredi 9h-12h 14h-18h

Samedi FERMÉ

Horaires d'accueil et départ à l'ALSH

7h30-9h30 : Accueil des enfants

Ouverture possible à 7h, sur demande à l'accueil de la MJC

11h45-12h : Accueil / Départ des enfants

13h30-14h : Accueil / Départ des enfants

16h45-19h : Départ des enfants



Ville de Pont-Aven

ENFANCE, JEUNESSE, VIE SOCIALE

3-12 ANS

RENSEIGNEMENTS

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

DATE DE NAISSANCE :

	Matin	Repas	Après-midi
Lun. 22 février			
Mar. 23 février			
Mer. 24 février			
Jeu. 25 février			
Ven. 26 février			
Lun. 1er mars			
Mar. 2 mars			
Mer. 3 mars			
Jeu. 4 mars			
Ven. 5 mars			

TARIFICATION MODULEE

Des tarifs modulés en fonction des revenus de votre foyer (nous fournir votre avis d'imposition)

Revenus	Journée	Demie journée
Inférieurs à 16000€	4€	3€
Entre 16000 et 30000€	7€50	5€50
Entre 30000 et 43000€	12€50	7€50
Plus de 43000€	13€50	8€

- Tarif repas : 3,55€
- 1€ sera retiré par journée et par enfant, dès 2 enfants ou + inscrits à l'ALSH
- Si vous annulez la réservation le jour même, merci de nous prévenir avant 9h en téléphonant à l'ALSH au 02 98 50 41 53 ou à la MJC au 02 98 50 95 93.



RÈGLEMENT

- ⇒ Date limite d'inscription le samedi de la semaine précédente.
- ⇒ Si le quota des places disponibles est atteint, les inscriptions pourront être refusées.
- ⇒ Toute inscription est définitive et sera facturée.
- ⇒ En cas d'annulation pour raisons médicales, seul un certificat médical permet le remboursement de(s) la journée(s).

⇒ **Règlement à l'inscription**